

participe au financement de la FCM et de l'Institut d'administration publique du Canada puisque ces organismes aident les pays en développement à surmonter des problèmes auxquels font face les gouvernements dans les agglomérations urbaines et qui ont souvent une incidence sur le développement durable. En finançant d'autres ONG telles que Rooftops Canada et OXFAM Canada, et d'autres organismes internationaux, l'ACDI aide aussi les pays en développement à répondre aux besoins propres aux zones urbaines.

L'eau douce

Depuis le dernier rapport présenté à la CDD, le Canada a renouvelé ses principaux programmes de protection des bassins des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et du fleuve Fraser. Il s'agit de programmes fédéraux-provinciaux qui prévoient une consultation de tous les secteurs de la société.

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement a adopté, en mai 1994, un plan d'action national visant une utilisation plus efficace de l'eau dans les municipalités. Avec ce plan, les gouvernements veulent amener la population à mieux utiliser l'eau. Une meilleure conservation de l'eau permettra, d'une part, de réduire les coûts et la consommation d'énergie et entraînera, d'autre part, une diminution du nombre des projets de construction ou d'agrandissement des réseaux d'adduction d'eau et d'épuration des eaux usées.

Les gouvernements ont entrepris la révision de leurs politiques sur les ressources en eau de façon à mieux répondre à toute une gamme de critères en matière de durabilité. Ainsi, le gouvernement fédéral est en train d'élaborer une stratégie de mise à jour de la *Loi sur les ressources en eau du Canada* pour qu'elle reflète les questions prioritaires actuelles, en particulier celles qui se rapportent au développement durable. La Colombie-Britannique et l'Alberta réexaminent également leurs politiques et leurs lois concernant l'eau. Le gouvernement fédéral a intégré ses services d'information météorologique et hydrologique, ce qui permettra aux organismes provinciaux d'émettre plus efficacement les annonces de crue.

L'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH) est une association de professionnels et de gestionnaires dont l'objectif est de promouvoir l'adoption, par les organismes s'occupant de ressources hydriques, de principes de gestion durable. Elle vise également à mieux faire comprendre au public les enjeux liés à l'eau. En juin 1994, l'ACRH a émis une directive d'application volontaire sur la gestion des ressources en eau.

Le Canada favorise, à l'échelle internationale, l'élaboration et la mise en commun de techniques novatrices se rapportant à l'eau. Citons, à titre d'exemple, un système d'information sur l'eau récemment mis au point par des Canadiens et que l'agence nationale mexicaine de l'eau a adapté à ses programmes de surveillance et d'interprétation. En outre, le Centre technique des eaux usées du Canada a entrepris divers projets de construction, d'exploitation et de transfert technologique.